

COMMUNE DE BULLANGE

AVIS A LA POPULATION

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT REUNION D'INFORMATION

La société DELVITH SA (Route de Luxembourg 50, 4780 Saint-Vith) souhaite introduire prochainement une demande de permis intégré ayant pour objet l'extension du bâtiment commercial accueillant les enseignes AD Delhaize et HS Mode. Le terrain concerné a une superficie de 1,46 ha et est situé à Bullange, Route de Malmédy 21, 4760 Bullange.

Parcelles concernées :

- *Büllingen, Division 1 (Büllingen), Section E, numéros 60A, 60P, 60R et 71Y.*

Le projet consiste en l'extension du bâtiment sur le côté arrière et en l'agrandissement du parking actuel. Cette extension permettra notamment :

- D'agrandir les surfaces commerciales des deux enseignes présentes (AD Delhaize et HS Mode)
- D'accueillir une boulangerie
- D'accueillir une zone réservée à des distributeurs 24h/24

Conformément aux articles D.29-5, D.29-6, R.41-2 et R.41-5 du Livre 1er du Code de l'Environnement, une réunion d'information publique préalable sera organisée

Le mercredi 2 juillet 2025 à 19h à la Maison Communale, Hauptstraße 16 à Bullange.

La réunion d'information a pour objet :

- 1) de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3) de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4) de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La vidéo de cette réunion d'information et les documents présentés seront mis en ligne le 4 juillet 2025 sur le site <https://www.aupa.be/RIPP-Delhaize-Bullingen> et resteront accessibles jusqu'au 19 juillet 2025. Ils seront également consultables sur rendez-vous du 4 au 19 juillet 2025 auprès des administrations communales de Bullange, Amel et Butgenbach.

Dans un délai de quinze jours à dater de la tenue de la réunion d'information, toute personne pourra transmettre par écrit au Collège communal et en copie à la société DELVITH SA, en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

COLLÈGE COMMUNAL BULLANGE (Hauptstraße 16, 4760 Bullange) - uuv@buellingen.be

COLLEGE COMMUNAL AMEL (AMBLEVE) (Wittenhof, 9, 4770 Amel) - info@amel.be

COLLEGE COMMUNAL BUTGENBACH (Zum Brand 40, 4750 Bütgenbach) - info@butgenbach.be

SOCIETE DELVITH SA (Route de Luxembourg 50, 4780 Saint-Vith) - s.haep@delvith.be

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'auteur de projet : Pierre-Yves Bastin, architecte du bureau bbfa architecture (Chemin de la Cense 30, 4960 Malmedy) – 0495 86 37 62 – info@bbfa.be